qui se dégagent des communications et des discussions : l'effort commun pour indiquer aux érudits occupés d'histoire moderne, les méthodes, les sources, les collections utiles, et d'autre part une intention très ferme « d'enrôlcher que par des travaux inspirés de l'esprit de parti, des thèses légèrement présentées, ou un faux étalage de sciences et de recherches, des jugements défavorables à la société moderne soient acceptés sans examen ou se répandent sans contradiction ».

Après avoir entendu un fort intéressant rapport de M. Mathiez, professeur au lycée de Caen, sur les comptes rendus et urgence de les classer et de les employer pour l'étude de la Révolution française, l'assemblée a procédé à l'élection d'un vice-président, M. Denis, professeur à la Sorbonne; d'un secrétaire général, M. Driault, professeur au lycée Hoche; d'un secrétaire, M. Schmidt, archiviste aux Archives nationales.

La prochaine séance aura lieu au début de décembre.

AU JOUR LE JOUR

Les œuvres posthumes d'Emile Zola

Un journal annonçait ces jours derniers que le compositeur Bruneau était entré en possession de l'unique œuvre posthume d'Emile Zola : le poème d'un drame lyrique.

Ainsi rapportée l'information est inexacte. Nous avons demandé à M. Bruneau la rectification qu'il convenait d'y apporter. Et voici la réponse que nous a faite l'auteur du *Rêve* :

Le poème de drame lyrique que mon grand ami m'a laissé est bien sa dernière œuvre, mais non pas son unique œuvre posthume, puisque, dans l'incessante bonté qu'il me témoignait, il m'avait donné, avant d'écrire celui-là, d'autres livrets que je mettrai en musique et qui me permettront d'achever ma vie d'art, comme je l'ai commencée, à l'ombre de sa gloire et sous l'inspiration de son génie.

Quant au nombre des œuvres posthumes du cher disparu, Mme Zola elle-même l'ignore, car elle n'a pu classer encore les papiers de son mari.

Voilà la vérité vraie.

L'incident de Dion-Gérault-Richard

Nous avons mis, hier, nos lecteurs au courant des pourparlers engagés à la suite de la publication, par la *Petite République* et le *Gaulois* du récit d'un vif incident qui s'est produit dans les couloirs du Palais-Bourbon, entre M. de Dion et M. Gérault-Richard, députés.

M. Gérault-Richard, avisé par dépêche de la lettre de M. de Dion à ses témoins, a aussitôt télégraphié à la *Petite République* :

Bordeaux, 2 novembre.

J'attribue le ton grossier de la lettre de M. de Dion à son défaut de littérature élémentaire et à son manque de civilité puérile et honnête, à moins qu'il n'ait voulu ainsi rendre impossible la rencontre qu'il semble rechercher.

Priez néanmoins deux de mes amis de se mettre en rapport avec les siens. Je prendrai le premier train. Amitiés.

GÉRAULT-RICHARD.

Le *Gaulois*, qui reproduit cette dépêche, ajoute que M. Gérault-Richard avait également télégraphié hier, de Bordeaux, à MM. Syveton et Bruneau de Laborie, témoins du marquis de Dion, pour les prier de venir s'aboucher, à cinq heures, à la *Petite République*, avec ses deux témoins. A l'heure indiquée, MM. Syveton et Bruneau de Laborie se sont rendus dans les bureaux de la *Petite République*. Ils ont été reçus par M. Lejeune, secrétaire de la rédaction, qui leur a déclaré que l'un des témoins désignés par M. Gérault-Richard n'ayant pu être prévenu à temps, force était de remettre au lendemain l'échange des premiers pourparlers. Le *Gaulois* ajoute :

L'entrevue des quatre témoins aura lieu ce matin, à onze heures, à la *Petite République* et, dans cette entrevue, les amis de M. de Dion n'auront pas à faire de grands frais d'éloquence pour démontrer que jamais le député de la Loire-Inférieure n'a eu la pensée, comme le dit plus haut M. Gérault-Richard, de « rendre impossible la rencontre » qu'au contraire il demande.

A minuit, M. Gérault-Richard est rentré à Paris.

D'autre part, nous apprenons que les témoins de M. Gérault-Richard sont MM. Lepic, homme de lettres, et Lejeune, secrétaire de la rédaction de la *Petite République*.

CORRESPONDANCE

Paris, 3 novembre.

Monsieur le directeur et cher confrère,

Le *Temps* publiait, hier, les lignes suivantes :

« La *Lanterne*, qui, dit-on, est *inspirée habituellement par M. Doumer*, répond, ce matin, à la virulente attaque de M. Jaurès par un article très bref et d'un ton très calme. »

Permettez-moi de ne pas laisser accréditer une opinion absolument contraire à la vérité.

J'affirme nettement que M. Doumer n'inspire point la *Lanterne*, pas plus d'ailleurs que qui que ce soit en dehors de votre serviteur.

Ce que nous avons dit de M. Doumer au sujet des récriminations de M. Jaurès, nous le dirions de tout républicain attaqué injustement et de parti pris.

L'indépendance absolue du journal fait sa principale force, et j'ai trop souci de sa dignité pour l'aliéner en faveur d'un homme politique quelconque ou d'une coterie comme il en existe malheureusement trop dans le parti républicain.

Je compte sur votre courtoisie pour insérer ma protestation.

Veuillez agréer, etc.

VICTOR FLACHON,
directeur et rédacteur en chef.

On remarquera que la phrase relevée par la *Lanterne* contenait cette réserve : « dit-on ». Dans le numéro de ce matin, notre confrère répond, d'ailleurs, à tous les journaux qui « tous les jours », et par conséquent bien avant nous, ont voulu rechercher ses inspirateurs. Elle proteste contre tout ce qu'on a pu dire à ce sujet.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 3 novembre. — La situation est encore troublée dans le nord de l'Europe par une nouvelle dépression qui aborde la Norvège (Bodo, 744 mm.); le vent est violent de l'ouest à Christiansund. Une autre dépression, qui était hier au sud-est des Açores, s'étend vers le Nord. La baromètre reste élevé sur l'Europe centrale (Cracovie, 771 mm.).

Le vent est faible ou modéré des régions et sur toutes nos côtes.

Des pluies sont tombées sur le nord-ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 1 mm. d'eau à Cherbourg.

La température a baissé sur le continent; elle était, ce matin, de — 2° à Haparanda, — 3° à Clermont, + 3° à Paris, 18° à Alger.

On notait : + 5° au puy de Dôme, — 2° au mont Mounier, — 3° au pic du Midi.

En France, un temps frais, nuageux ou brumeux est probable.

A Paris, hier, couvert.

La température moyenne, 9°,1, a été supérieure de 1°,8 à la normale (7°,3).

Depuis hier, midi, température : maximum, 11°,2; minimum, 2°,5.

A la tour Eiffel, maximum : 9°,6, le 2, à 9 h. »» du soir; minimum : 5°,8, le 3, à 5 h. matin.

Baromètre à sept heures du matin : 766 mm. 4; stationnaire jusqu'à midi.

Situation particulière aux sports

La mer est belle généralement.

Parc Saint-Maur. — Température du 2 novembre 1902.

1 heure matin	+ 8°,5	1 heure soir	+ 10°,9
4 —	+ 8°,7	4 —	+ 10°,8
7 —	+ 8°,4	7 —	+ 9°,1
10 —	+ 9°,4	10 —	+ 7°,2

COMMENT ON RECENSE LES VISITEURS DANS LES CIMETIÈRES. — Comme samedi les visiteurs ont afflué hier dans les cimetières parisiens. Ce fut toute la journée, sous la bruine froide et pénétrante de novembre, un défilé incessant de gens, porteurs de couronnes et de bouquets de chrysanthèmes. Le soir, les tombes disparaissaient sous une jonchée de fleurs.

Le recensement opéré par les soins des conservateurs accuse pour la journée d'hier un chiffre total de 247,079 entrées dans les vingt cimetières de la métropole. Le Père-Lachaise vient en tête avec 46,350 entrées; puis, c'est le nouveau cimetière de Saint-Ouen avec 42,182, le cimetière de Pantin avec 20,500. Celui de Charonne est le dernier : on n'y a enregistré que 170 entrées.

A ce propos, nous nous sommes demandé comment on procédait à ce recensement. Le conservateur d'un cimetière parisien, que nous interrogions là-dessus, nous a dit :

L'opération s'effectue très simplement. De sept heures à midi, deux agents du cimetière sont postés à chaque entrée et comptent les visiteurs au fur et à mesure qu'ils se présentent. Chaque fois qu'ils arrivent au chiffre 20, ils « cochent » la feuille de recensement.

A partir de midi, ils sont remplacés par des agents de police qui procèdent de la même manière jusqu'à l'heure de la fermeture. Le soir, on totalise.

Les chiffres ainsi obtenus peuvent être considérés comme étant d'une exactitude très approximative. S'il y a quelques erreurs commises, ce ne peut être qu'aux moments de presse, lorsqu'il se produit à la porte une poussée du public, car alors les agents ne peuvent plus compter avec la même précision. Mais ce cas se présente assez rarement, un service d'ordre prenant soin de « canaliser » le public aux abords du cimetière et de régler le mouvement des entrées pour éviter l'encombrement.

— Beaucoup de personnes croient que vos agents comptent les entrées à divers moments de la journée et calculent ensuite la moyenne des résultats ainsi obtenus.

Elles se trompent. Les chiffres ainsi obtenus ne seraient pas d'une approximation suffisante, car l'affluence à la porte des cimetières varie beaucoup aux diverses heures de la journée et pour une foule de raisons momentanées.

L'AFFAIRE ROSENBERG. — On sait que M. Gadobert possède un portrait peint à l'huile du cardinal Parocchi. Ce portrait, qui lui a été donné par le chanoine Rosenberg, porte une dédicace autographe du cardinal à ce dernier.

M. Gadobert annonce qu'il ne veut pas garder la toile plus longtemps, et qu'il la met en vente à partir d'aujourd'hui chez un marchand de tableaux du quartier Saint-Georges. Le produit de la vente servira à désintéresser Mme Civet.

CAMBRIOLAGE NOCTURNE A MAIN ARMÉE. — Mme Kerr, veuve d'un peintre américain, qui habite un élégant hôtel, 93, avenue Henri-Martin, a failli être victime d'un audacieux cambrioleur, qui, à l'exemple de Gilmour, s'était introduit chez elle, dans la nuit de samedi. Voici comment elle nous a raconté cette aventure qui s'est, heureusement, terminée de façon moins tragique que celle de Mme Kolb.

— Il était dix heures du soir, quand je montai dans ma chambre à coucher, au deuxième étage. Quelques instants auparavant, mon valet de chambre m'avait demandé la permission de s'absenter pour aller rendre visite à un de ses amis, malade, dans le voisinage. Je venais à peine de me mettre au lit, quand j'entendis tourner le loquet de ma porte. Comme cette porte était fermée au verrou, elle ne s'ouvrit pas, et je pensai que la femme de chambre avait voulu entrer chez moi.

Quelques minutes plus tard, j'entendis des bruits de pas au-dessus de ma tête, dans l'atelier de mon mari. Cette fois, il n'y avait plus à s'y tromper : les domestiques ne vont jamais de nuit dans l'atelier. Sans bruit, je me rendis chez ma sœur, qui couche dans la chambre attenant à la mienne, et je lui dit :

— Il y a un voleur ici; habillez-vous.

Puis, j'ouvris la porte, et, à haute voix, j'appelai : « Raymond », le valet de chambre. Il rentrait justement.

— Allez chercher des agents, lui dis-je, de façon à être entendu. Les bruits de pas cessèrent dès que j'eus élevé la voix. Deux agents, requis au poste de la mairie, arrivèrent et trouvèrent, blotti dans un cabinet attenant à l'atelier, un homme armé d'un rasoir, et ayant à la main un foulard, destiné probablement à étrangler la personne qui le dérangerait.

Il prétendit qu'il s'agissait d'une bourse contenant une collection de monnaies anciennes que j'avais recueillies au cours d'un voyage à Constantinople.

Arrêté, cet individu, qui ne comprenait pas le français, fut conduit au commissariat de police du quartier de la Muette, où il fut interrogé par M. Bacot. Il avait sur lui, outre le rasoir et le foulard dont nous a parlé Mme Kerr, une lampe électrique de poche et divers papiers.

Il prétendit demeurer 45, rue Pigalle, adresse qui, aussitôt contrôlée, fut reconnue fausse.

Oswell a été envoyé au Dépôt. M. Bacot, qui pense qu'il appartient à une bande organisée de cambrioleurs cosmopolites, a ouvert une enquête.

LE DRAME DE BOURG-LA-REINE. — Nous avons dit hier que le crime de la rue de l'Yvette paraissait être le dernier d'une sinistre série dont l'auteur aurait échappé jusqu'ici à toutes les recherches, et dont le signalement, invariablement le même, est donné par une demi-douzaine de femmes assaillies depuis quelques mois dans la région, le soir, et dans des conditions identiques à celles entourant l'agression dont Mme Mercier a été victime. Le coupable serait dès lors un individu dont nous avons publié hier le signalement.

Nous avons donné les noms des femmes victimes de ce misérable. Le récit qu'elles ont fait à M. Hamard des tentatives criminelles dont elles ont été l'objet peut être, pour toutes, ainsi résumé, car la façon de procéder de leur agresseur était identiquement la même.

C'est toujours le soir, la nuit venue, et dans les mêmes parages, c'est-à-dire dans le haut de Bourg-la-Reine et dans le voisinage de la maison habitée par Mme Mercier, qu'il commettait ses agressions. Apercevait-il une femme, il s'approchait rapidement, la saisissait par la taille en lui disant : « Allons, embrasse-moi ». Comme la femme se débattait, il la saisissait alors à la gorge pour étouffer ses cris et la renversait violemment sur le sol. Mais le hasard voulut qu'à chaque tentative de sa part il fût dérangé par l'arrivée inopinée de passants ou de gens attirés par les cris de ses victimes. Alors, il prenait la fuite, échappant toujours aux recherches dont il était immédiatement l'objet.

Quel est cet homme ? Où réside-t-il, où travaille-t-il ? Tels sont les points d'interrogation auxquels les nombreux inspecteurs de la Sûreté qui battent le pays sous la direction de M. Nadeau, n'ont pu trouver encore de réponse.

L'autopsie de Mme Mercier a été faite ce matin par le docteur Socquet, qui rédigera son rapport cet après-midi. Contrairement à l'opinion qui a été émise, la victime n'est pas morte de terreur. Le docteur Socquet a déclaré qu'elle était morte de strangulation.

A propos de ce crime, divers journaux ont raconté que de nombreux attentats avaient été commis sur des femmes de Bourg-la-Reine ou des localités environnantes. Il résulte d'une enquête faite par la préfecture de police que trois attentats seulement ont été commis depuis 1901.

La préfecture de police a envoyé le soir même de la découverte du crime à tous les commissaires de police de Paris, de la banlieue et des principales villes de France, le télégramme suivant :

Sûreté à commissaires de police.

Vous prie faire rechercher chez les bijoutiers, brocanteurs, marchands d'or, fondeurs, de votre quartier, s'ils n'ont pas acheté, depuis vendredi matin 31 octobre, une petite montre de femme, 12 lignes, à clef, cadran émaillé blanc, boîtier orné d'un écusson, avec les initiales en anglaise H. L. entrelacées, numéro de réparation 10,962, le numéro de fabrique n'a pu être procuré.

Elle était suspendue à un cordon-sautoir en perles de jais.

Il importerait d'interpeller d'urgence tout porteur de cette montre sur sa provenance et de le garder à ma disposition en me prévenant aussitôt.

En tout cas, je vous prie de faire tenir en très étroite observation la vente possible de cette montre.

LÉPINE.

Comme suite à mon télégramme d'hier, je vous informe que la montre signalée porte, en dehors du numéro de réparation, le n° 3,920.

Mme Loucke, mère de Mme Mercier, venant de Lille, est arrivée hier soir à Bourg-la-Reine. Elle croyait que sa fille, victime d'un accident, n'était que sérieusement blessée. Ce n'est que quelques instants après son installation dans la maison de sa fille que des amis lui firent connaître la vérité.

ASSASSINAT CHEZ UN DENTISTE. — Scheffer a été interrogé de nouveau ce matin par M. Joliot, juge d'instruction, à qui il a déclaré qu'il avait jeté dans la mer, à Marseille, certains objets dérobés à M. Alaux, le maître de Joseph Reibel, notamment quelques pièces d'argenterie. Il reconnaît que le valet de chambre Reibel a simulé avec lui l'effraction des meubles pour faire croire à M. Alaux que l'appartement avait été cambriolé.

Quand le moment est arrivé de se partager le produit du vol, Scheffer s'est disputé avec Reibel, qui avait voulu une part plus forte que celle que lui offrait son complice et c'est alors qu'un d'eux l'a étranglé. L'assassin a raconté, en outre, que la veille du crime M. Alaux, Joseph Reibel et lui avaient passé ensemble la soirée dans un café-concert.

ACCIDENT A LA GARE MONTPARNASSE. — Un train de banlieue a déraillé, hier soir, à onze heures dix, à l'entrée de la gare Montparnasse.

L'enquête n'a pas encore établi la cause de l'accident; on croit à une erreur d'aiguillage. La deuxième voiture, une voiture de première classe, a été renversée, et les trois suivantes sont sorties des rails. Le train était bondé de voyageurs qui revenaient de la campagne. Par bonheur l'accident s'est produit lorsque déjà la vitesse du train était très faible. Aussi n'a-t-on pas à déplorer de grave accident de personne. Cinq voyageurs ont reçu de légères contusions au visage et aux poignets : Mlle Le-maître, MM. Berlon, Robert Montégudet, licencié en droit, Henri Delaillon, docteur en médecine, fils du membre de l'Académie de médecine. Ils se trouvaient, tous les cinq, dans la voiture de première classe qui a été renversée.

Quant aux autres voyageurs, il en ont été quittes pour une violente secousse; ils ont dû faire à pied les deux cents mètres qui les séparaient de la sortie.

EXPLOSION D'ACÉTYLÈNE. — On nous télégraphie de Tonneins qu'une explosion de gaz acétylène s'est produite hier soir, dans les ateliers de M. Miégeville, photographe. L'accident s'est produit au moment où deux jeunes filles, âgées de quatorze et vingt ans, étaient en train de poser pour obtenir leur photographie. Une fillette de dix-huit mois, nièce de l'une des deux jeunes filles, était en compagnie de ces dernières.

Le photographe a eu la figure affreusement brûlée et les deux bras mutilés; les mains étaient déchiquetées. Les deux clientes ont été sérieusement blessées au visage. L'une d'elles, la plus jeune, a eu un œil très endommagé : cet organe était entièrement sorti de son orbite. Quant à la fillette, elle n'a pas eu le moindre mal.

L'état du malheureux photographe est très grave, où redoute une issue fatale dans un bref délai. L'amputation des deux bras s'impose.

Les blessures reçues par les jeunes filles sont graves, mais ne mettent pas leurs jours en danger.

On ignore comment l'accident s'est produit. M. Miégeville, qui avait recours à l'éclairage au gaz acétylène pour ses opérations d'atelier, est dans une situation telle qu'il n'a pu fournir d'explications à cet égard.

ARRESTATION D'ASSASSIN. — A la suite d'une tentative de meurtre commise au mois de septembre dernier, à Avignon, sur la veuve du peintre Bonsergent, on arrêta, le nommé Mathieu Jean et sa maîtresse, Louise Blondeau, qui avaient déjà assassiné un vieillard de soixante-dix-huit ans, M. Laplumardie, dans son domicile, à Vincennes, le 7 juillet dernier.

Un troisième complice était recherché, c'était un repris de justice, nommé Ardison. Dénoncé par ses complices, il a été arrêté, hier soir, à Vienne (Isère).

INFORMATIONS DIVERSES

— *Conservatoire national des arts et métiers. — Cours d'agriculture.* — M. L. Grandeau ouvrira ce cours demain mardi, 4 novembre, à neuf heures un quart du soir, et le continuera les mardis et vendredis, à la même heure.

Programme sommaire des cours :

Les végétaux de la grande culture. — Céréales : — Blé. — Seigle. — Avoine. — Orge. — Sarrazin. — Maïs. Production des céréales dans le monde. — Production de la France.

Sols et climat. — Préparation du sol. — Choix des semences. — Fumures. — Procédés de culture et de récolte. — Conservation. — Commerce.

Résultats généraux et discussion des dix années de cultures expérimentales du Parc des Princes.

— On annonce le mariage du docteur Pierre Lereboullet, ancien interne des hôpitaux, lauréat de la Faculté, fils de notre collaborateur et ami le docteur Lereboullet, membre de l'Académie de médecine, avec Mlle Madeleine Rocherolles, fille du professeur au lycée Louis-le-Grand.

— Dans notre compte rendu de la visite du président de la République au Salon du mobilier, une coquille typographique nous a fait attribuer à la maison Schmidt ce que nous disions de la maison Schmit, ancienne maison Schmit et Piollet.

— A l'occasion du départ de la classe, un service religieux avec prédication sera célébré le samedi 8 novembre, à quatre heures du soir, au temple consistorial israélite de la rue de la Victoire. Les jeunes conscrits et leurs familles sont spécialement invités à y assister. Des places leur seront réservées.

TRIBUNAUX

Faute d'un zéro. — Il y a des ducs qui sont dans le Bottin. Ainsi M. de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, possède dans le dictionnaire du commerce une mention pour ses vins de Cérignola (Italie). Or, précisément, il n'est pas content de la façon dont cette mention a été faite l'an passé. Cela se comprend : le domaine de Cérignola y figure avec *300* (trois cents) hectares au lieu de *3,000* (trois mille) hectares. Erreur d'autant plus grave qu'elle était irréparable.

Combien de volumes, en effet, étaient déjà en circulation définitive quand on la put constater, cela seulement en mars 1902, lors de la réception de l'exemplaire de l'édition, attendu que, malgré d'instantes réclamations, il n'avait pas été envoyé d'avance une épreuve de l'annonce, payée, d'ailleurs, 150 francs.

D'où procès devant le tribunal civil. L'affaire vient d'être appelée devant la 1re chambre, présidée par M. Ditte.

Dans son assignation, après avoir exposé les circonstances de l'erreur commise, le demandeur ajoute que la Société Didot-Bottin a bien offert le remboursement de l'annonce et, en plus, la même publicité, gratuite naturellement, pour 1903. Mais l'erreur demeurait ainsi acquise quand même, et il restait là un préjudice certain qu'il convenait de réparer.

Le duc de Doudeauville demande donc au tribunal des dommages-intérêts à fixer, et la publication du jugement à intervenir. A l'appui, il fait valoir diverses raisons.

Les productions de Cérignola sont vendues surtout à l'étranger, en Autriche-Hongrie, Suisse, Allemagne, Egypte, France, etc., et la quantité de vin annoncée est de 100,000 hectolitres. Ce vin n'est donc pas loyal, s'il est fourni à tant de clients sur 300 hectares seulement.

D'autre part, la carte-réclame de la maison porte que les vignobles de Cérignola sont « les plus vastes du monde » : simple et puérile vantardise, alors ! Et pourtant, il est vrai que Cérignola est le plus grand vignoble connu. Or, combien de domaines concurrents seraient, à en croire le Bottin de 1902, considérablement plus grands !

A cela l'administration du Didot-Bottin répond que pareille clause figurant dans ses prospectus, — mais non mentionnée en tout cas dans le contrat avec l'administrateur général du duc, M. G. Millet, — elle décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions pouvant se glisser dans l'impression de l'annuaire.

La valeur de cette réserve, notamment en l'espèce, sera discutée à l'audience, et le tribunal décidera.

NÉCROLOGIE

Le docteur Mprère, conseiller général du canton de Palaiseau, ancien président du conseil général de Seine-et-Oise, vient de mourir à Palaiseau à l'âge de 95 ans.

A la dernière session du conseil général, ses collègues de Seine-et-Oise avaient décidé de lui offrir une médaille d'or en souvenir de ses années de fonctions électives.

Les obsèques de M. Nathan Wolff, 5, rue Edouard-Detaille, sont fixées à demain mardi dix heures. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu. Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

LIBRAIRIE

LA REVUE DE PARIS

Sommaire du n° du 1er novembre 1902 :

La **Revue de Paris** publie le *Second rang du collier*, — charmants souvenirs de Judith Gautier sur Théophile Gautier; l'exquis roman de Camille Lemonnier, le *Petit homme de Dieu*, et celui de Rovetta, *Loulou*; *Bulgarie et Macédoine*, par Georges Gaulis; les *Soirs*, par Amédée Rouquès; les *Manœuvres navales de 1902*, par ***; le *Simplon*, par Charles Loiseau; etc.

C'est le plus passionnant des romans que ce récit scrupuleusement véridique de l'aventure légendaire de George Sand et de Musset, les *Amants de Venise*, qui paraît chez Ollendorff. M. Paul Marieton, en nous donnant l'édition définitive d'*Une histoire d'amour*, la enrichie de nombreux documents inédits. (Voir aux annonces.)

Paris-Noël, la belle publication d'art fondée par le regretté Gustave Goetschy, mort au mois d'août, vient d'être rachetée en vente publique par MM. Alfred Edwards, fondateur du *Matin*, et son beau-frère, le docteur Charcot. Voilà qui promet.

Lire aux annonces la collection « **Minerva** ».

On annonce l'apparition d'un nouveau journal féminin. Ce n'est ni un journal de mode, ni une revue; c'est plutôt un résumé de ces deux formes de publication, auquel s'ajoute un service de commissions et de renseignements pratiques, ayant pour but d'aider les maîtresses de maison dans la direction de leur intérieur; de faciliter aux mères l'éducation de leurs enfants; de documenter les jeunes filles sur les positions auxquelles une femme de condition modeste peut aspirer pour gagner sa vie ou apporter une aide au gain du mari, afin de subvenir ensemble aux frais du ménage.

Le journal l'**Amie parisienne**, rue de la Chaussée-d'Antin, 20, possède un atelier spécial de dessin qui est à la disposition des abonnés pour toutes commandes de modèles inédits.

THÉATRES

Ce soir :

A l'Opéra, *l'Africaine* sera chantée par Mlles Bréval et de Nocé; MM. Affre, Gresse, Laffitte, Chambon, Delpouget et Baër.

Aux Folies-Bergère, débuts de la belle Laspada.

A la Cigale, relâche pour répétition de *Vie à l'Metro*.

Au Cirque d'Hiver, débuts des phoques jongleurs, présentés par le capitaine Nansen, et des Moscovites Tscherbanoff.

Au théâtre des Capucines, relâche.

— L'assemblée annuelle des actionnaires de l'Opéra-Comique a approuvé à l'unanimité les comptes qui étaient présentés par M. Albert Carré. Un vote de félicitations a suivi.

Les bénéfices de l'année se sont élevés à 258,000 fr. Sur cette somme, 33,000 francs vont être distribués aux actionnaires. Le reste servira à l'amortissement du matériel et à la constitution d'une réserve.

— Une opérette en trois actes, de MM. Maurice Ordonneau et Paul Gavault, musique de Victor Roger, intitulée *Voyage à Chantilly*, sera le premier spectacle des Bouffes, quand le succès de *Miss Helyett* sera épuisé.

Les répétitions de *Voyage à Chantilly* ont commencé. Le principal rôle de l'opérette sera tenu par Mlle Diéterle. M. Richemond a prêté, pour la pièce, M. Garbagni, qui appartenait aux Folies-Dramatiques. MM. Lénéka et de Lagoanère ont également engagé Mlle de Ryck, des Variétés. Les autres rôles seront tenus par des artistes de la maison, MM. Jannin, Simon Max, Ginette, etc., etc.

— A l'Athénée :

Madame Flirt n'aura plus que trois représentations.

— M. Jules Beroy, directeur des Mathurins, vient d'engager Mme Louise France et Mlle Polaire pour interpréter une pièce signée Martin-Gale. La pièce passera dans le courant de la saison, quand le permettra le succès actuel du spectacle.

— L'Union française de la jeunesse ouvrira ses cours publics et gratuits de musique, et de chant le 5 novembre, à huit heures du soir, 13, faubourg Montmartre. Ces cours sont faits sous la direction de M. Cuignache, professeur au Conservatoire.

SPECTACLES DU LUNDI 3 NOVEMBRE

Opéra. 8 h. 1/2. — L'Africaine. — Mardi, relâche.
Français. 8 h. 1/2. — Le Rez-de-chaussée. — L'Ami Fritz.
Opéra-Com. 8 h. 1/4. — Les Dragons de Villars.
Odéon. 8 h. 1/2. — Le Record. — M. le Directeur.
Vaudeville. 8 h. 1/2. — Sapho.
Gymnase. 8 h. 1/2. On est passée la maison? La Basoche.
Variétés. 8 h. 1/2. — Le suis-je? — Les Deux Ecoles.
Th. Sarah-Bernhardt. 8 h. »/». — L'Aiglon.
Porte-St-Martin. 8 h. »/». — La Maison du Baigneur.
Renaissance. 8 h. 3/4. — La Châtelaine.
Châtelet. 8 h 1/4. — Les Aventures du capitaine Corcoran.
Gaîté. 8 h. 1/2. — Les Saltimbanques.
Pal.-Royal. 8 h. 1/2. — Une rage de dents. — Les Dupont.
Ambigu. 8 h. 3/4. — Amant de cœur.
Nouveautés. 9 h. — Loute.
Th. Antoine. 8 h. 3/4. — Lendemain de première. — La Reprise. — L'Enquête. — L'Aventure.
Athénée. 3 h. 1/2. — 222. Duval. — Mme Flirt.
Bouffes. 8 h. »/». — Le Cadeau d'Alain. — Miss Helyett.
Folies-Dram. 8 1/2. L'Hôtel Godet, Le Billet de logement.
Cluny. 8 h. 1/2. — Sans brevet. — La Lune de miel.
Déjazet. 8 h. 1/2. — Le Roman d'un notaire. — Les Trente Millions de Gladiator.
Château-d'Eau. 8 h. 1/2. — Dans la Grande-Roue. — Les Apaches de Paris.
Olympia. 8 h. 1/2. — Miss Bouton-d'Or.
Th. des Capucines. 9 1/4. Gémier (Daisy). Temps des croisées.
Mathurins. 9 1/4. Quadrille. Courtisanes. Cora Laparcerie.
Fol.-Bergère. 8 h. 1/2. — Ada Colley. — Faust.
Boîte et Tr. Tabarin. 58, r. Pigalle. 9 1/2. Tél. 267-92. Fursy.
Casino de Paris. 8 1/2. Tél. 154-44. — Eh! hop! au Casino!
Nouv.-Cirque. 8 h. 1/2. — Joyeux nègres.
Cirq. d'Hiver. 8 h. 1/2. — Les Phoques jongleurs.
Grands Magasins Dufayel. De 2 à 6 h. Attractions variées.
Cigale. 9 1/2. Tél. 407-60. — Froufrous et Culottes rouges.
Pal. de Glace (Champs-Elysées). Patinage sur vraie glace.
Scala. Tél. 101-16. Polin. Paulette Darty. Mme de rendez-vous.
Mus. Grévin. Léon XIII. De Wet. Delarey. Jeu lumineux.
Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.
Tr. Eiffel. De midi à la nuit jusqu'au 2e ét. et par escal., 1 fr.

SPECTACLES DU MARDI 4 NOVEMBRE

Opéra. Relâche. — Mercredi, 8 h., la Valkyrie.
Français. 8 h. 1/2. — Les Burgraves. — Le Couronnement.
Opéra-Com. 8 h. »/». — Manon.
(Les autres spectacles comme lundi)

SPORT

Courses d'Auteuil

Le programme comprenait trois courses de haies et trois steeple-chases, dont un military.

Des trois courses de haies, la plus importante, le prix de l'Avenir (10,000 fr., 2,800 m.), réunissait treize partants. Le poulain de M. Braquessac, Le Bretteur II (Ferrès), a mené de bout en bout et a gagné, sans avoir jamais été rejoint. Vaillant III, à M. J. Cole (Wright), qui ne rendait pas moins de quinze livres au vainqueur, a passé le poteau 2e, à trois longueurs devant Jusque au Bout (F. Pratt), à M. de Salverte, 3e, qui finissait en se dérobant légèrement. — Pari mutuel : 10 fr., 103 fr.; à 5 fr., 52 fr.

Le Bretteur II provient de l'élevage du marquis de Mauléon.

Les deux autres courses de haies ont été gagnées :

Le prix des Bastions par Manuscrit, à M. Fischhof (Wright), battant Beaucaillou, 2e : Kokonor, 3e et douze autres chevaux. — Pari mutuel : 47 fr. et 20 fr. 50.

Le prix de la Forêt (handicap, 4,000 fr., 3,100 m.), par Robo, à M. Jean Stern (Alb. Johnson), battant Sale 2e, Dolofan 3e, Tendre Amour et Radieux. — Pari mutuel : 33 fr. et 22 fr. 50.

Des trois steeple-chases inscrits au programme, deux seulement se sont terminés par un résultat : le prix du Treillage (5,000 fr., 3,500 m.) a gagné par Tatiana, à M. Bérard (Ronan), battant Touche à Tout d'une tête, d'une bien courte tête, et Vindex mauvais 3e. — Pari mutuel : 18 fr. 50 et 9 fr. Et le Military (objet d'art, 3,100 m.), par Trinqueur, à M. de La Brosse, lieutenant au 5e chasseurs, monté par son propriétaire, battant Capercaille 2e, Antipode 3e et huit autres. — Pari mutuel : 24 fr. et 14 fr.

Quant au prix de Montretout (8,000 fr., 4,200 m.), la course a été annulée et les paris remboursés, les deux seuls adversaires en présence, Agathios, à M. Khan (Ronan) et Haironville, à M. Liénard (W. Smith) étant obstinément refusés à franchir la rivière des tribunes. Il n'y a eu cette fois qu'un perdant, le pari mutuel.

L. G.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 3 novembre. — Bestiaux. — Vente facile sur le gros bétail, les veaux et les moutons, calme sur les porcs.

Espèces	Amenés.	Vendus.	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêmes viande nette	Prix extrêmes poids vif
Bœufs	2.825	2.693	» 74	» 58	» 39	» 26 à » 77	» 26 à » 46
Vaches	724	709	» 73	» 52	» 38	» 35 » 76	» 25 » 45
Taurx	137	127	» 62	» 47	» 32	» 29 » 65	» 23 » 37
Veaux	1.005	981	1 08	» 93	» 78	» 73 1 14	» 45 » 61
Moutons	16.084	15.136	1 »»	» 86	» 70	» 65 » 06	» 39 » 57
Porcs	3.785	3.785	» 70	» 67	» 64	» 61 » 73	» 38 » 50

Peaux de mouton selon laine..... 1 50 à 4 50

38 vaches laitières vendues de 480 à 715 francs

Arrivages : 500 moutons russes

Renvois figurant dans les arrivages : 50 bœufs, 10 vaches, 111 veaux, 500 moutons.

Entrées au sanatorium le 31 octobre : 2,600 moutons autrichiens et 92 allemands. Entrées pour demain, 2,537 moutons.

Réserve aux abattoirs, le 3 nov. : 866 bœufs, 383 veaux, 1,005 moutons.

Entrées depuis le dernier marché : 348 bœufs, 1,063 veaux, 2,709 moutons, 234 porcs.

ROYAL HOUBIGANT NOUVEAU PARFUM HOUBIGANT, 19, Faubg St-Honoré.

EAU DE BOTOT. Dentifrice antiseptique supérieur. — Exiger la signature BOTOT, 17, rue de la Paix, Paris.

PRENEZ GARDE, Madame vous commencez à grossir, et grossir, c'est vieillir. Prenez donc tous les jours deux dragées de THYROÏDINE BOUTY, et votre taille restera ou redeviendra svelte. — La façon de 50 dragées est expédiée franco par le LABORATOIRE, 1, r. de Châteaudun, Paris, contre mandat-poste de 10fr. TRAITEMENT INOFFENSIF ET ABSOLUMENT CERTAIN. Avoir soin de bien spécifier : Thyroïdine Bouty.

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

FEUILLETON DU Temps
DU 4 NOVEMBRE 1902

LA MUSIQUE

Une lettre de M. Chevillard. — Concert au Nouveau-Théâtre. — Reprises et représentations à l'Opéra-Comique et à l'Opéra.

Je vous ai dit que j'avais reçu de M. Chevillard une lettre sur les programmes des concerts et leur composition. La voici :

« Je sais que vous reprochez encore aux directeurs de concerts de préparer une saison musicale composée sans ordre ni logique, et vous continuez de préconiser le concert historique, le préférant aux auditions faites d'éléments disparates et désagrégés.

» En consultant les programmes de la Société des concerts du Conservatoire, je trouve que, depuis l'année 1828, les ouvertures, symphonies, concertos et morceaux lyriques se succèdent et se remplacent sans que cet ordre ou ce désordre, comme vous voudrez, ait à aucun moment montré des velléités de modification. Ensuite Pasdeloup, Colonne et Lamoureux firent exactement de même; et si maintenant je regarde comment procèdent mes confrères de l'étranger, je vois que c'est encore et toujours la même chose. Ceci bien et dûment constaté, je me demande alors pourquoi les dilettantes du monde entier se sont si longtemps accommodés d'auditions musicales toujours échafaudées d'après un modèle unique. C'est donc que ce modèle répondait à leurs *desiderata* ; et ils trouvaient